Élections Législatives

11 et 18 juin 2017 4e circonscription du Bas-Rhin









Sophie Rohfritsch, 5 ans de travail, et d'engagement au quotidien reconnu de tous.

J'ai 54 ans, je suis mariée et j'ai trois enfants. Je suis avocate et j'ai exercé cette profession à Paris, puis Strasbourg, j'ai fait le choix d'interrompre mon parcours professionnel à la naissance de mon troisième enfant. Après m'être investie dans les associations de mon village, Lampertheim, j'y ai été élue maire en 2001, et réélue depuis en 2008 et 2014. Avec toute l'équipe municipale nous sommes très fiers du travail réalisé, notre village s'est développé harmonieusement, et nos finances sont gérées de façon très rigoureuse. Élue à la région Alsace en 2004 avec Adrien Zeller, puis en 2010 avec Philippe Richert et jusqu'en 2014, j'ai été en charge de définir et de conduire la politique de la recherche et de l'accompagnement à l'innovation. Durant ces dix années l'ensemble des budgets et des mesures que j'ai présentées a été adopté à l'unanimité.

Élue députée en 2012, j'ai veillé à demeurer très proche de tous, tout en étant parmi les députés les plus actifs à l'assemblée nationale.

Les nombreux élus, chefs d'entreprise, présidents d'associations, citoyens qui s'engagent à mes côtés dans cette campagne savent que je suis et resterai à leur écoute et disponible.

Ils me connaissent et m'ont vu travailler durant 5 ans, ils savent aussi que mon expérience me permettra de débattre et de travailler de manière constructive dès le 19 juin.

J'ai répondu durant ces cinq ans, à toutes les demandes individuelles, et j'ai pu faire avancer de nombreux dossiers locaux: création d'une zone de coopération transfrontalière en matière de santé, mise à plat du dossier «bamster», protection des produits issus de la filière agroalimentaire locale, défense du concordat et du droit local, soutien aux agriculteurs et aux éleveurs, accompagnement de nombreux projets communaux ou associatifs (particulièrement dans le domaine du bandicap).

Abordons le second tour lucidement

Premier tour de l'élection présidentielle 2017 :

• Émanuel Macron obtient 18 893 sur 75 754 voix exprimées c'est à dire 25,06%.

Premier tour élection législative 2017 :

• La candidate « En Marche » obtient 19 127 sur 46 065 voix soit une progression de 234 voix mais qui deviennent 41,52 %, faute de votants !

Où est le tsunami, la déferlante ou à minima l'adhésion dont beaucoup parlent ?

En réalité, les électeurs « d'En Marche » sont allés voter et les autres se sont massivement abstenus.

L'abstention est un vote, qui donne un blanc-seing à une minorité qui va décider de tout.

Si ce n'est pas votre volonté, alors **ne renoncez pas** car une mobilisation supplémentaire de quelques % changera tout !

Votez dimanche prochain